

BLOCAGE DES SITES WEB POUR VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR EN FRANCE ET EN RUSSIE

La Russie a souvent été considérée comme un paradis pour les cyber-pirates, qui pouvaient y trouver toute sorte de contenu protégé et l'utiliser en violation du droit d'auteur. Cette situation était due à la protection juridique faible des œuvres de l'esprit en ligne. Mais, à partir de juillet 2013, le législateur russe a commencé à établir un niveau de sécurité juridique plus fiable.

De là est née l'idée d'effectuer une analyse comparative des deux systèmes juridiques, français et russe, pour, *in fine*, essayer de suggérer un système « parfait », qui reprendrait les points forts de chaque système juridique en cause.

Accessoirement, cet ouvrage met en lumière des particularités du droit russe pour les lecteurs francophones, en général, et pour les juristes, en particulier, qui seraient attirés par ce sujet assez complexe et intéressant mais peu connu, notamment en France.



Intéressé par le droit des nouvelles technologies et le droit international, **Alexander ERASTOV** a effectué ce travail de recherche dans le cadre du master 2 professionnel de droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication de l'Université de Versailles.

Illustration de couverture : Freepik.com

ISBN : 978-2-343-08123-6
14,50 €



Alexander ERASTOV

BLOCAGE DES SITES WEB POUR VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR EN FRANCE ET EN RUSSIE

Alexander ERASTOV

BLOCAGE DES SITES WEB POUR VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR EN FRANCE ET EN RUSSIE



L'Harmattan